

COMPTE RENDU
Réunion des comités de pilotage d'animation des sites Natura 2000 et du PAEC
« Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas » FR 9101393
« Garrigues de la Moure et d'Aumelas » FR 9112037
du 23/01/2024

Présents :

ANDRE Joël	Fédération Française Randonnée Pédestre
AYRAL Virginie	Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
BACCOU Laurent	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34,
BENE Laure	Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,
BONNAT Solange	Fransylva Hérault,
BOUYSSOU Valérie	Elue à la commune de Montarnaud,
BOUTOLLEAU Xavier	Conseil Départemental de l'Hérault,
CABLAT David	Président du comité de pilotage Natura 2000, Maire de Vendémian,
CHOUPIN Méлина	Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,
CLOPEZ Marc	Fransylva Hérault,
CREBASSA Jason	Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,
DONADILLE Lucie	Syndicat Mixte Bassin de Thau,
EEKHOUT BOUGETTE Anne	Demain la Terre !,
GRAS Thierry	Fransylva (syndicat de propriétaires forestiers)
LAMANDE Nathalie	Région Occitanie,
LE BRUN Tanguy	Fédération Départementale des Chasseurs,
NEIL Véronique	Vice-Présidente au cadre de vie, Com com Vallée de l'Hérault,
MAESTRI Bruno	Heidelberg materials (GSM),
MORENO Lisa	Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie,
PARIS Laura	LPO Occitanie, DT 34,
PEGATOQUET Emilien	Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie,
PERCHEC Laura	CPIE Bassin de Thau,
PERIGAUD Noémie	Montpellier Méditerranée Métropole,
PONCE Ronny	Maire d'Aumelas,
RAVAYROL Alain	La Salsepareille,
SALVARELLI Benjamin	LPO Occitanie, DT 34,
SIMLER Margot	Chambre d'agriculture de l'Hérault,
VEITH Geoffroy	Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

Excusés :

BUCHET Elise	Centre National de la Propriété Forestière,
DALLOZ Aurélien	Adjoint à la Mairie de Montbazin,
DE MONTREDON Philippe	Sète Agglopôle Méditerranée,
DHOMBRES Isabelle	Agence de Développement Touristique Hérault,
GACHON Anne	Commune de Cournonterral,
GITENET Pierre	EDF renouvelables,
LAFFONT Jacques	INAO,
LASSALVY Nicolas	Elu à la commune de St Paul et Valmalle,
LAUCH François-Xavier	Préfet de l'Hérault,
MESQUIDA Kléber	Président du Conseil Départemental de l'Hérault,
RIBES Josian	Maire Montbazin,
SALVADO Anne	Région Occitanie,
SAUZEAU Olivier	Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
TURPIN Louise	Conservatoire Botanique National,

Le diaporama est téléchargeable en ligne <http://valleeherault.n2000.fr/> (onglet « Montagne de la Moure et causse d'Aumelas », rubrique « pour aller plus loin »).

Ordre du jour

- Point de la Région
 - Transfert de compétences
 - Organisation en Occitanie
 - Rappel du rôle de chacun
 - Désignation de la structure porteuse et présidence du COPIL
- Présentation rapide du site
- Bilan 2023 et perspectives 2024

David Cablat remercie tous les participants pour leur présence à ce 10^{ème} Comité de pilotage. Après un tour de table, la parole est donnée à Nathalie Lamande pour la présentation des éléments de contexte sur la nouvelle organisation administrative, suite au transfert de compétence à la Région.

Nathalie Lamande procède à la désignation de la structure animatrice, pour une durée de 3 ans. Véronique Neil indique que la Communauté de communes se porte volontaire. Aucune autre structure ne se porte candidate.

Sans abstention ni voix contre, **la CCVH est désignée comme structure animatrice à l'unanimité.**

Véronique Neil remercie les membres du COPIL ainsi que l'équipe de la CCVH pour le travail accompli sur Natura 2000.

Nathalie Lamande procède à la désignation de la présidence du COPIL, pour une durée de 3 ans.

David Cablat indique qu'il est candidat et évoque les nombreux défis qui concernent le site, que ce soit les raves-party, le risque incendie qui s'accroît ou plus globalement le changement climatique. Il salue l'engagement des techniciens sur les 3 années écoulées sous sa présidence.

Ronny Poncé souligne la qualité du travail réalisé et soutient la candidature de David Cablat, sur ce territoire Natura 2000 où la commune d'Aumelas représente environ 50 % de la surface du site.

Aucun autre élu ne se porte candidat.

Sans abstention ni voix contre, David Cablat **est reconduit comme Président du COPIL à l'unanimité**, et remercie l'assemblée pour sa confiance renouvelée.

Les moyens budgétaires et les ressources humaines sont présentés, tant sur 2023 que sur les perspectives 2024. Le budget demeure constant. Concernant les moyens humains, l'hypothèse d'un recrutement à compter du 1^{er} juin est soulevée. Financièrement faisable au regard de la subvention accordée par la Région, cette perspective est actuellement soumise à validation hiérarchique.

Les actualités sur la **dotation « aménités rurales »** (anciennement dotation « biodiversité ») sont évoquées. Si sa montée en puissance est une nouvelle fois confirmée (budget national d'ores-et-déjà annoncé en 2024 de 100 millions d'euros, contre 41 millions en 2023), son application (montant/critères d'attribution/communes concernées) reste suspendue à un décret.

Seules les communes rurales au sens de l'INSEE devraient être bénéficiaires de cette dotation à l'avenir, ce qui risque de fait d'exclure les communes de Montbazin et Cournonterral, pourtant bénéficiaires actuellement.

Un courrier a été envoyé aux communes concernées pour les informer de cette dotation à l'automne 2023.

Un appel est fait en séance auprès des communes pour connaître l'usage fait localement de cette dotation.

Ronny Poncé explique qu'avec le conseil municipal d'Aumelas, ce sont 8 ha de garrigue qui ont été acquis, pour les mettre à disposition des agriculteurs et de tous, en général. Cette dotation a également permis de mettre en protection la prairie des amoureux, au niveau de la chapelle du Cardonnet afin de se prémunir des raves-party.

Nathalie Lamande indique qu'une plaquette est en projet à l'échelle de la Région pour suggérer des façons d'utiliser cette dotation.

Valérie Bouyssou questionne sur les modalités d'accès à cette dotation. Nathalie Lamande explique que son versement est automatique, si les communes répondent à certains critères (notamment le nombre d'habitants et la surface en Natura 2000).

Laurent Baccou ajoute que si des communes non bénéficiaires veulent agir pour la biodiversité de leur territoire, elles peuvent mobiliser le Fond Vert.

Un point sur les **MAEC** (contrats agricoles) est présenté, évoquant notamment les 3 contrats engagés sur 2023 (280 ha) et les 2 contrats en projet sur 2024, sur les sites du secteur.

Les actions de **communication** sont présentées et notamment le projet de poser un panneau sur la commune d'Aumelas, à l'entrée du chemin de l'Estagnol, lieu propice aux raves-party.

David Cablat évoque à ce sujet qu'un grand rassemblement était redouté sur le secteur pour le réveillon de la nouvelle année. La gendarmerie s'est mobilisée et était présente sur la zone. La fête a finalement eu lieu dans le Var. Il explique que cela donne le sentiment qu'il y a « deux poids deux mesures », qui rend délicat d'expliquer à des organisateurs de manifestations par exemple qu'ils doivent éviter tel ou tel endroit.

Les actions relatives à la **veille environnementale** sont abordées : projets d'énergie renouvelables, travaux d'entretien sur les pylônes Haute Tension, manifestations sportives, coupes de bois...

Le sujet des **manifestations sportives** suscite quelques réactions.

Alain Ravayrol explique qu'il s'agit d'un sujet récurrent et assez inquiétant. Pour lui, recommander de suivre les pistes tracées sur l'IGN n'est pas la solution puisque l'IGN ne fait que reporter ce qui existe d'après les vues aériennes. On se rend compte que tout s'additionne. Le phénomène s'amplifie, notamment avec des applications comme Strava, qui finalement reviennent à faire des compétitions à titre individuel, de partout et à n'importe quelle époque de l'année, avec des traces partagées à tous qui se démultiplient. Le parallèle est fait avec l'escalade : à une époque, les équipements se sont faits sans limite, mais aujourd'hui les grimpeurs se rendent compte que ce n'est pas souhaitable et certains déséquipent pour remettre en tranquillité des secteurs. A ce stade, pour les trails et le VTT, la tendance est encore à tout utiliser, sans limite.

Geoffroy Veith ajoute qu'on a beaucoup focalisé sur les manifestations, mais il confirme qu'il faut faire extrêmement attention à ce qui circule sur les réseaux sociaux et autres.

David Cablat souhaite relativiser en rappelant que la majorité des manifestations se passent bien, seules quelques-unes cristallisent des tensions.

Laurent Baccou signale qu'à la demande de la direction de la DDTM, une réunion va être programmée ce printemps avec les organisateurs de manifestations, les associations naturalistes, les animateurs Natura 2000 et la Région pour discuter du sujet.

Jason Crebassa présente les **suivis réalisés au sein du site** : chauves-souris, busards cendrés (désertion du secteur incendié sur Aumelas en 2022), mares temporaires.

Alain Ravayrol présente les principales conclusions de l'**étude sur les oiseaux**. Des points d'écoutes (réalisés une première fois en 2012) ont été reconduits en 2023 pour actualiser les connaissances sur la fauvette pitchou et l'alouette lulu. Il ressort de l'étude que le site reste un bastion pour la première, bien que les effectifs suivent le déclin qui s'observe aussi à l'échelle régionale. Concernant l'alouette lulu, les effectifs restent relativement stables.

Pour l'ensemble des espèces, une mise à jour du Formulaire Standard de Données est proposée (il s'agit de la fiche d'identité officielle du site, qui évalue et décrit l'état de conservation des espèces), à la lumière de ces derniers suivis ou de précédentes études/suivis pour les autres espèces. Pour certaines, aucune mise à jour n'est proposée faute de connaissance.

Concernant l'évolution des habitats, l'étude met surtout en évidence la difficulté à discriminer les landes et les pelouses.

David CABLAT clôt ce comité de pilotage en remerciant les services de la CCVH et les participants qu'il invite à poursuivre les échanges en partageant le verre de l'amitié.

Le Président du COPIL
David CABLAT

